

## MAIRIE DE DAMOUSIES

### COMPTE RENDU DES 7<sup>ème</sup> ET 8<sup>ème</sup> REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 23 NOVEMBRE ET 8 DECEMBRE 2020

Le **Lundi 23 Novembre 2020** à 18h30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence d'Alain Wittemberg, Maire.

Pour respecter les règles de distanciation physique, la séance s'est déroulée dans la salle des fêtes.

Présents : Alain Wittemberg, Claudine Denoyelle, Léandre Sculier, Marie Claude Crévits, Amanda Garcia, Philippe Huftier, Charles Waymel.

Absent Représenté : Delphine Petit

Excusés : Badih Melek, Damien Demeure et Reinold Masure.

La séance est ouverte à 18h40.

Mr le Maire constate que le quorum est atteint et indique que le conseil municipal peut délibérer.

Alain Wittemberg est désigné secrétaire de séance.

#### **Demande de Subvention au titre de l'ADVB 2020 »Relance »**

Ayant appris récemment que la subvention Aide Départementale Villages et Bourgs allait être portée de 35% à 50% à condition que les dossiers soient déposés pour le 30 novembre, nous avons décidé de déposer deux dossiers :

Le 1<sup>er</sup> pour la mise aux normes de sécurité électrique et travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes en demandant une subvention de 13045€ représentant 50% du devis de OML Rénovation voté lors d'une précédente réunion.

La 2<sup>ème</sup> concernant la réfection de notre éclairage public, mise aux normes en sécurité et économie d'énergie, en demandant une subvention de 8197.50€ représentant 50% du devis des Etablissements Tromont récemment obtenu.

**En parallèle, nous déposons également une demande de subvention pour les mêmes équipements auprès de la DETR à un taux de 30%**

Cette 2<sup>ème</sup> subvention fait l'objet d'une demande d'aide appelée Dotation Equipements Territoires Ruraux .

Nous la faisons valoir à hauteur de 30% sur les 2 chantiers prévus soit 7827.00€ pour le chantier Salle des fêtes et 4918.50€ pour le chantier Eclairage Public.

Ainsi si nous obtenons satisfaction sur ces demandes et sur ces 2 chantiers , il nous resterait à charge de la commune 20% soit 5218€ pour la salle des fêtes et 3279€ pour l'éclairage public, ainsi que la Tva sur l'ensemble qui nous sera remboursée en 2022, les travaux devraient être effectués au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

L'ensemble des membres présents et représentés vote pour la proposition ci-dessus.

#### **Questions diverses**

Celles-ci portent exclusivement sur les dates des réunions de commission programmées en Décembre 2020.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le Mardi 8 Décembre 2020 à 19h30, principalement consacrée à la création du site Internet de notre commune.

La séance est levée à 19 heures 15.